

LES ÉCONOMIES ESCOMPTÉES DE LA MISE EN VIGUEUR  
DU BILL C-125

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le bill C-125 étant censé passer en 2<sup>e</sup> lecture et puisqu'on en escompte des économies de l'ordre de 100 millions de dollars, le ministre dirait-il encore, puisqu'il réexamine cette loi, que le nouveau bill permettra au pays d'économiser 100 millions de dollars?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je l'espère.

**M. Alexander:** Monsieur l'Orateur, le ministre dirait-il s'il a terminé son étude de la loi et la rédaction de ses projets d'amendements? A-t-il terminé l'enquête dont il s'est chargé pour le compte du Nouveau parti démocratique et, dans l'affirmative, quand le bill sera-t-il étudié?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député comprendra que la question, posée en ces termes, n'est pas régulière.

• (1420)

**M. Alexander:** Puis-je reformuler ma question, monsieur l'Orateur? Étant donné l'importance de la question et que le projet de loi épargnera 100 millions de dollars au pays, le ministre dirait-il à quelle date ce bill sera présenté de nouveau et si ce n'est prochainement, quelle est la raison du retard?

**M. Andras:** Je compte le présenter en temps opportun, monsieur l'Orateur. Nous savons au moins une chose, c'est l'attitude des deux partis au sujet de ce bill. Nous ne savons pas . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Le député de Fraser Valley-Ouest désire-t-il poser une question supplémentaire?

**M. Rose:** Oui, monsieur l'Orateur.

LES DÉCLARATIONS ATTRIBUÉES AUX REQUÉRANTS  
PAR CERTAINS CONTRÔLEURS

**M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et fait suite aux autres posées plus tôt. Le ministre est-il au courant des méthodes qu'utilisent présentement les agents de contrôle des prestations qui, lors d'entrevues avec les requérants attribuent souvent à ceux-ci des déclarations factices les condamnant ou les obligeant à témoigner contre eux-mêmes, en inscrivant, par exemple, «pas de moyens de transport» ou «demande excessive de salaire élevé»? Vu que cette pratique dure depuis un an, le ministre en est-il conscient et que fera-t-il à ce sujet?

**L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, chaque fois que je pourrai prouver qu'un agent de contrôle des prestations ou quiconque se livre à de pareilles pratiques, je le ferai

Questions orales

congédier dès que je le pourrai. Je voudrais cependant qu'on me fournisse des preuves concrètes au préalable.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Nous en terminerons avec la première série de questions. Je donnerai ensuite la parole au député de Fraser Valley-Ouest pour une question supplémentaire.

\* \* \*

LES CRUES

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—LES  
MESURES PRÉVENTIVES ENVISAGÉES

**M. Terry Grier (Toronto-Lakeshore):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au premier ministre, puisqu'il semble y avoir plusieurs ministères en cause, et en raison de la gravité de la situation. Étant donné qu'un représentant de la Commission mixte internationale a déclaré qu'on ne peut rien faire de plus pour maîtriser la crue des eaux du lac Ontario et des autres Grands lacs et que, par conséquent, d'autres inondations sont inévitables, le premier ministre peut-il assurer à la Chambre que tous les moyens d'action dont dispose le gouvernement fédéral sont activement mis en œuvre en vue de prévenir des dégâts autant que possible? Le premier ministre ou les ministres compétents diraient-ils à la Chambre quelles sont ces mesures au juste?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, la réponse à la première question est oui. Je répondrai à la deuxième en rappelant que le ministre de l'Environnement, qui est chargé au sein du gouvernement de coordonner les mesures dans ces domaines, a déjà donné plusieurs réponses.

**M. Grier:** Puis-je poser cette question supplémentaire afin d'obtenir des réponses plus précises du gouvernement? Le gouvernement a-t-il pris l'initiative de négocier des programmes conjoints de prévention, soit avec le gouvernement de la province d'Ontario, soit avec celui du Québec, ou bien avec les deux? Je m'adresse de nouveau au premier ministre.

**M. Trudeau:** Je vais prendre note de la question, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas eu de telles discussions en personne, mais je devrai m'en remettre au ministre de l'Environnement, qui a été retardé en venant de la côte ouest, mais que nous attendons plus tard.

**Des voix:** Oh, oh!

LA MONTÉE DES EAUX DES GRANDS LACS—DEMANDE DE  
RECOURS À L'ARMÉE

**M. Grier:** Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. J'aimerais lui demander s'il existe maintenant des projets précis pour affecter des unités des forces armées aux travaux de construction destinés à contenir les crues et à d'autres travaux.

**L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué la semaine dernière à la Chambre, les forces armées sont disponibles en cas d'urgence de ce genre, mais nous n'avons reçu jusqu'ici aucune demande du gouvernement de l'Ontario, ni de qui que ce soit d'autre.